

Ouverture au public – sans rendez-vous :  
LUNDI ET MARDI : 8h30 - 12h00 ET 14h00 - 18h00  
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 8h30 - 12h00

Uniquement sur rendez-vous :  
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI (après-midi)

Tél. : 03 26 08 40 38 – mail : ccas@ville-tinqueux.fr



**DEMANDE DE BOURSE MUNICIPALE  
ANNEE 2022 / 2023  
Etude Supérieure**

**DOSSIER A DEPOSER AU CCAS A COMPTER DU 05 SEPTEMBRE 2022**

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT**

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|  M  F

Adresse : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Commune .....

Téléphone : |\_|\_| |\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA SCOLARITE**

Nom de l'établissement fréquenté : .....

Adresse de l'établissement : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Commune .....

Niveau d'étude (année) et diplôme préparé (renseigner avec précision sans abréviation)

Je soussigné(e) .....

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature

**PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

- Certificat de scolarité  1 RIB AU NOM DE L'ETUDIANT  
 Notification définitive des bourses nationales  Taxe d'habitation 2020

**CADRE RESERVE AU CCAS  
JUSTIFICATIF DE DEPOT**

Date de dépôt du dossier	
Date de dépôt du certificat d'assiduité	
Date de dépôt du justificatif CITURA	

Pièces manquantes à déposer avant le .....

Certificat de scolarité		Taxe d'habitation 2020	
Notification définitive des bourses nationales		1 RIB au nom de l'étudiant	

**CE DOSSIER DOIT ETRE DEPOSE AU CCAS DE TINQUEUX  
IMPÉRATIVEMENT EN MAIN PROPRE AVANT LE 10 NOVEMBRE 2022.  
TOUT DOSSIER DEPOSE APRES CETTE DATE OU INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.  
Une copie vous sera remise lors du dépôt du dossier. Elle sera exigée pour toute réclamation.**